

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plans canicule levés samedi 15 août au soir

L'évolution attendue des températures permet au Canton de lever, à partir de samedi 15 août au soir, les plans canicule des institutions sociosanitaires et des communes. La fin de la canicule ne signifie toutefois pas la disparition immédiate de ses effets sur la santé, qui peuvent persister ou apparaître dans les jours suivants, en particulier chez les personnes vulnérables ou fragilisées.

Selon les dernières prévisions de MétéoSuisse, les fortes chaleurs se maintiendront jusqu'à samedi avant une baisse progressive des températures dès dimanche; elles se stabiliseront courant de la semaine prochaine autour des valeurs de saison. Les plans canicule des institutions sociosanitaires et des communes resteront donc en vigueur jusqu'à samedi soir, 15 août.

Les effets pouvant se manifester encore après l'épisode caniculaire, il est recommandé de continuer, dans les jours qui suivent la levée, à boire régulièrement, à rester attentif à son état de santé et adapter l'intensité des efforts physiques. Une attention particulière doit être portée à une fatigue inhabituelle persistante, une faiblesse importante, de la confusion, des vertiges, des nausées, un essoufflement ou une diminution marquée des urines. L'entourage est également invité à prendre des nouvelles des personnes qui ont pu être fragilisées par les fortes chaleurs.

En cas de malaise, de doute ou de question sur son état de santé, il est conseillé de contacter son médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133. En cas d'urgence vitale, appeler le 144.

La veille sanitaire saisonnière se poursuit et les recommandations de prévention restent disponibles sur www.vd.ch/chaleur.

Le Département remercie l'ensemble des professionnelles et professionnels, des communes, des institutions sociosanitaires, des proches, des bénévoles et des particuliers mobilisés durant cet épisode de fortes chaleurs.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 14 août 2026

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, médecin cantonale adjointe, [medias.sgdsas\(at\)vd.ch](mailto:medias.sgdsas(at)vd.ch), 079 783 25 89